



Le Jardin des P'tiouts

LIVRET D'ACCUEIL

Etablissement d'accueil du jeune enfant



Structure petite enfance de Sales
8 chemin des écoliers 74150 SALES

Tél : 04.50.01.33.82

Directrice : Mme Andréïna DUPENLOUP

Mail : direction.creche@mairie-sales.fr

Bienvenue

Vous envisagez pour votre enfant un accueil en collectivité. Ce livret est destiné à vous apporter l'essentiel des informations concernant son accueil à la crèche Le Jardin des P'tiouts. Il est complémentaire au Projet d'établissement et au Règlement de fonctionnement dont vous prendrez connaissance au moment de l'inscription. C'est aussi un support d'échanges, aussi n'hésitez pas à nous faire part de vos questions et suggestions.

Bonne lecture.

Sommaire

- **Mot de l'adjointe en charge de la Petite Enfance**
- **Présentation de la structure**
- **Présentation de l'équipe**
- **Notre projet**
- **La vie à la crèche**
- **La charte nationale parent**
- **La charte nationale pour l'accueil du jeune enfant**

Mot de l'adjointe Petite Enfance



Chers parents,

Vous avez choisi de nous confier votre enfant et savons combien ce choix est délicat, aussi, nous vous remercions de votre confiance.

L'équipe municipale est à vos côtés ainsi que l'équipe de la structure pour vous accompagner, vous rassurer et répondre à toutes vos questions.

Ainsi, toute l'équipe de professionnelles est pleinement mobilisée pour assurer l'épanouissement et le bien-être des tout-petits dès leur entrée en collectivité.

Nous avons à cœur de proposer et maintenir un service de qualité pour le bien-être quotidien des jeunes enfants et permettre ainsi aux parents d'être sereins et confiants. Notre structure vous offre les meilleures conditions d'accueil pour que votre enfant fasse ses premiers apprentissages de la vie en société, dans un cadre structurant, bienveillant et sécurisant.

Le Jardin des P'tiouts est aussi une structure d'échanges et d'écoute où les parents ont toute leur place.

Réalisé par le personnel de la crèche, ce livret aborde les thèmes de la vie à la crèche, de l'accueil, les temps d'éveil, les repas, le sommeil, l'hygiène et la sécurité, la motricité et l'importance de l'itinérance ludique proposée à tous. Il est conçu comme un outil afin de vous projeter et de vous préparer à nous confier votre enfant.

Ce livret d'accueil de notre structure petite enfance vous permet de disposer d'informations essentielles et utiles : une aide précieuse.

Bonne lecture en espérant que ce livret vous aidera dans vos « premiers pas » à la crèche !

Bien cordialement,

Madame Christine MEDIAVILLA

Adjointe au Maire aux affaires scolaires, sociales et Petite enfance

Présentation de la structure

L'établissement accueille 29 enfants âgés de 2 mois ½ à 4 ans :

Le groupe des grands
12 enfants
âgés de 2 à 4 ans



Le groupe des bébés / moyens / grands
17 enfants
âgés de 2 mois ½ à 36 mois



Pensez à badger, le
matin en arrivant, le
soir en repartant
avec votre enfant

**Merci de venir chercher
votre enfant 10 mn
avant la fermeture de la
structure**

Les horaires :

du lundi au vendredi
de 7h30 à 18h (sauf le mercredi jusqu'à 17h30)

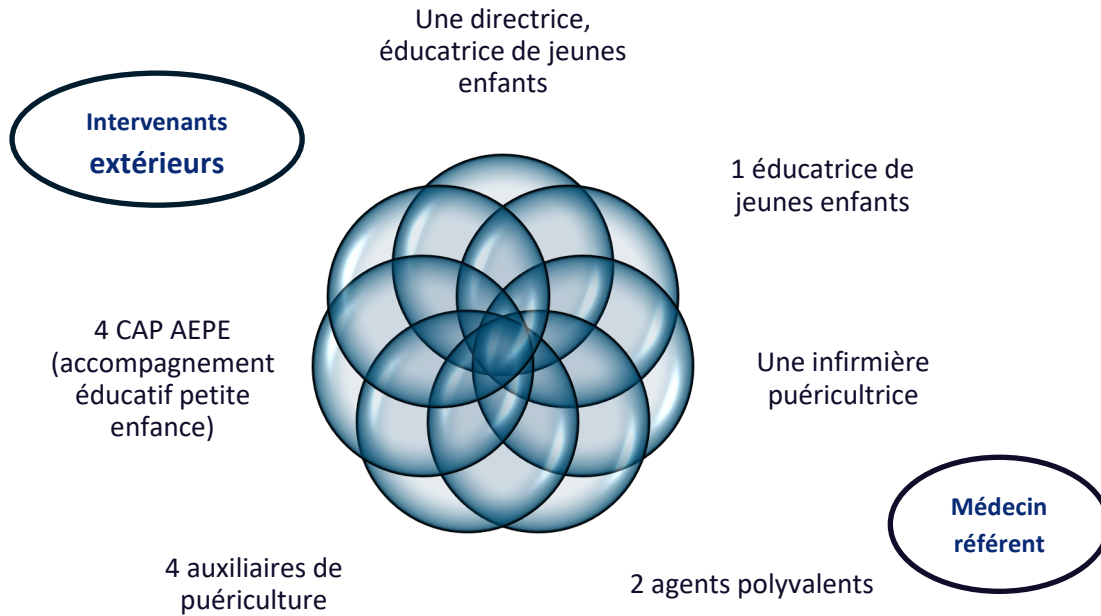
L'accueil est possible jusqu'à 9h. Les départs se font à partir de 16h.

Prévenir au **04. 50. 01. 33. 82** au plus tôt, si votre enfant est absent.

Fermetures annuelles

- 3 journées dans l'année pour des réunions pédagogiques
- 10 à 15 jours à Noël
- 1 semaine en avril
- Le pont de l'Ascension
- 4 semaines l'été

Présentation de l'équipe



La cohésion d'équipe s'organise autour de notre projet pédagogique afin de tendre vers une pratique commune.

Des journées pédagogiques ainsi que des formations extérieures sont organisées pour les professionnels sur différents thèmes.

Régulièrement, l'équipe se questionne lors d'analyses de la pratique.

Notre projet

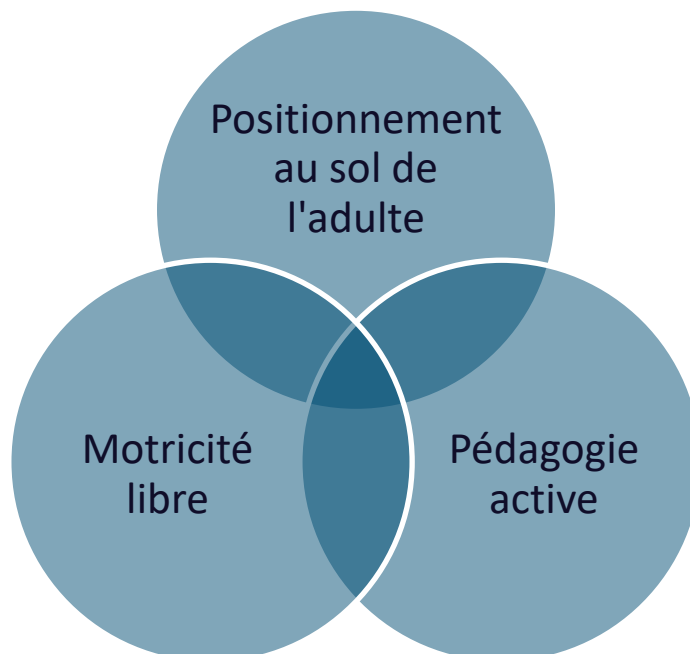
Le professionnel s'engage à être présent, disponible à l'enfant et à répondre à ses besoins physiologiques et affectifs. Il l'accueille dans ce qu'il est, dans ce qu'il exprime, en le soutenant dans ses émotions, ses initiatives, ses apprentissages, dans sa relation à l'autre. La collaboration avec le parent est essentielle pour ajuster son accompagnement auprès de l'enfant. Celui-ci sait qu'il compte pour l'adulte.

Chez les plus petits, votre enfant sera installé sur un tapis de sol sur le dos, libre de ses mouvements. Il pourra ainsi évoluer en fonction de son rythme, encouragé par l'adulte.

Tout est source d'éveil et de découverte pour le tout petit. Le jeu est essentiel à l'enfant.

Notre observation fine de l'évolution motrice des enfants nous permettra d'aménager un environnement qui rendra leur exploration attrayante et variée.

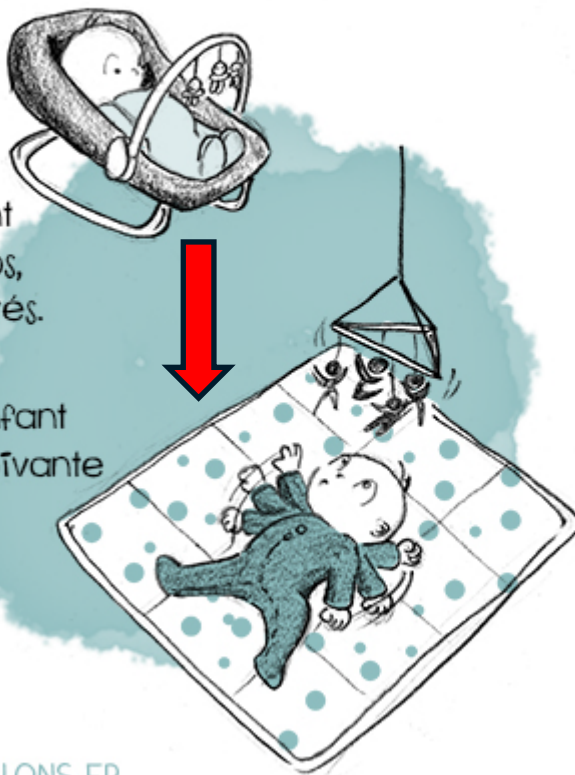
L'itinérance ludique que nous proposons aux enfants, petits et grands, leur permet de s'épanouir en leur offrant des univers ludiques différents. Par moment, les portes de différents espaces sont ouvertes et les enfants circulent comme ils veulent. Des activités sont proposées, l'enfant est libre d'y prendre part à sa façon : observation, participation.



La motricité libre, c'est quoi ?

C'est laisser
la possibilité à l'enfant
de découvrir son corps,
d'explorer ses capacités.

C'est permettre à l'enfant
de passer à l'étape suivante
de sa motricité,
comme il le souhaite,
quand il le souhaite.



SITE WEB : BOUGRIBOULLONS.FR

« La liberté motrice consiste à laisser libre cours à tous les mouvements spontanés de l'enfant, sans lui enseigner quelque mouvement que ce soit. » Emmi Pikler



Chauffage au sol =
pieds nus

La vie à la crèche

La familiarisation

La familiarisation est un moment essentiel dans l'accueil de votre enfant. Ces rencontres vont permettre d'établir une relation de confiance entre l'enfant, la famille et l'équipe de professionnels.

Cette étape est une transition de la maison à la structure d'accueil, c'est un temps nécessaire pour apprendre à nous connaître. Deux professionnels seront « figure repère » auprès de votre enfant et vous accompagneront durant toute cette période. Vous pourrez leur transmettre toutes les informations et les habitudes de vie de votre enfant. Ils auront également la tâche d'ouvrir peu à peu la relation vers les autres professionnels.

Cette période se déroulera sur une à deux semaines selon les besoins de votre enfant mais aussi de vos disponibilités.

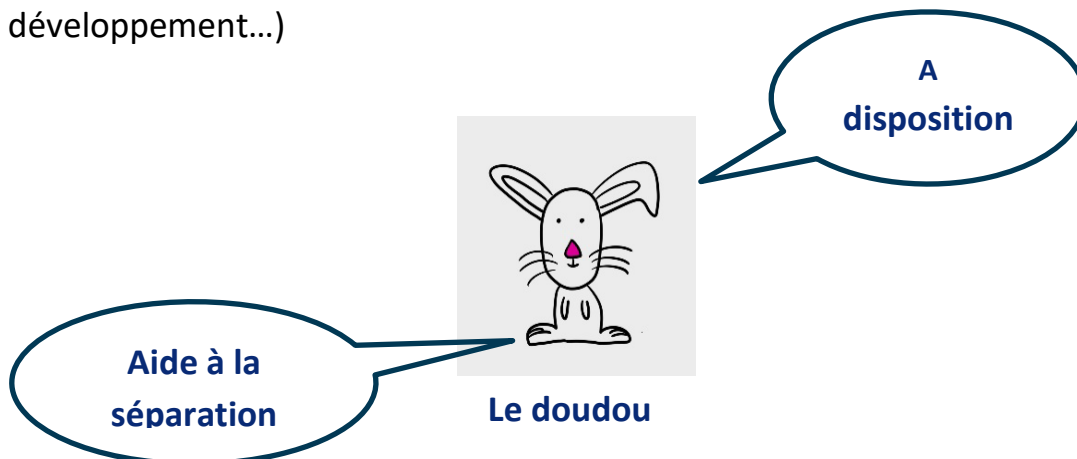
L'accueil au quotidien

La journée est rythmée par des rituels qui sont des repères spécifiques pour l'enfant. Ils servent à le sécuriser en lui permettant d'évoluer dans un environnement connu et prévisible.

Le déroulement de la journée est ponctué par des temps clés :

- ***L'accueil (matin et soir)***

L'équipe verbalise à l'enfant ce qu'il vit et ce qui va se passer. Elle est à l'écoute et échange avec les familles lors de transmissions individualisées (sommeil, repas, santé, développement...)



- **Les temps d'éveil**

« Il ne joue pas pour apprendre mais apprend parce qu'il joue »

« l'Explorateur nu » Jean EPSTEIN



Le jeu, une activité non imposée

Le jeu, lieu d'apprentissage

La vie à l'extérieur privilégiée

La nature est essentielle au développement de l'enfant. Elle favorise le jeu libre et l'exploration et contribue à sa santé physique globale.

Nous sortons le plus souvent possible dans le jardin ou la terrasse. Aussi, pensez à apporter des vêtements adaptés à la météo.

Les enfants peuvent jouer dans l'herbe et dans la terre. Les vêtements sont donc amenés à être salis voire tachés.



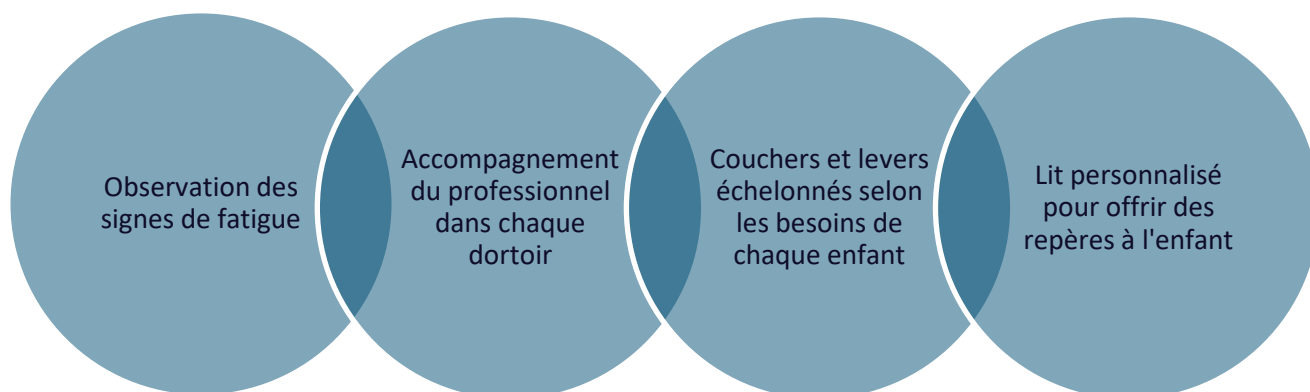
- **Les repas**



L'enfant est accompagné tout au long du repas, en fonction de ses besoins et en favorisant son autonomie.

Les plus grands disposent d'un plateau où chaque aliment de l'ensemble du repas est présenté individuellement. Ils mangent donc selon leur appétit, selon leur rythme et dans l'ordre qu'ils souhaitent.

- **Les siestes**



Ayant à cœur de respecter ces temps nous vous préviendrons dans le cas où votre enfant dort à l'heure où vous venez habituellement le chercher.

- **Les soins**

Les soins de change participent à la relation professionnelle / enfant.

Quand l'enfant a acquis une certaine maturité et qu'il manifeste le désir d'être autonome, l'adulte lui propose d'aller aux toilettes ou sur le pot. C'est une étape importante dans le développement de l'enfant. Les échanges entre parents / professionnels permettent à l'enfant d'être accompagné au mieux dans cette étape.

- **Les transmissions**

Au sein des sections ou à l'extérieur

Confidentialité, un parent à la fois

Au sol, pour être à la hauteur des enfants

- **Intervenants et fêtes**

**Intervenant
artistique**

Découvertes des 5 sens



Médiathèques

*Emprunts de livres, de
musique et de
tableaux*



**Ecole
maternelle**

Lien avec l'école, visites en juin

- ***Hygiène et sécurité***

Afin de garantir l'hygiène des locaux, et en particulier du sol des sections où vos enfants jouent, nous vous demandons de porter systématiquement des surchaussures.

Une solution hydro alcoolique est présente à l'entrée pour vous désinfecter les mains avant d'entrer dans la structure.

Afin de limiter le risque de chute, les enfants sont pieds nus ou en chaussons en section. Merci de leur retirer leurs chaussettes ou de leur mettre des chaussons souples dès leur arrivée.

Pour limiter les accidents (arrachement, ingestion, inhalation), les bijoux, perles de cheveux et barrettes pour les enfants sont interdits.

Merci de tout étiqueter au nom de votre enfant, y compris les biberons afin de garantir la sécurité alimentaire.

La structure n'est pas tenue responsable en cas de vol.

La crèche s'inscrit dans une démarche écologique et de développement durable : vaisselle, lessive et produits d'entretien naturels ou soigneusement sélectionnés pour limiter l'impact des substances toxiques (vapeur ou produits éco labélisés).

- ***L'accès à la crèche***

Seules les personnes autorisées sur votre dossier pourront venir chercher votre enfant. Ces personnes doivent être majeures et présenter leur carte d'identité.

Dans le cadre du plan vigipirate, il est de la responsabilité de chacun de ne pas laisser entrer dans l'établissement une personne qu'il ne connaît pas.

Veillez à refermer la porte lors de votre départ.

Les professionnels sont formés aux procédures d'évacuation et de confinement pour assurer la sécurité des enfants.

Local à poussettes

Il est situé immédiatement à gauche après l'entrée dans la structure.



CHARTRE NATIONALE DE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

8 grands principes pour accompagner les parents

1. > Reconnaître et valoriser prioritairement les rôles, le projet et les compétences des parents : les interventions s'appuient sur les ressources et capacités des parents. Elles se construisent avec eux. Elles nécessitent bienveillance et écoute, sans jugement, préjugé, injonction, ni obligation. Elles encouragent l'entraide entre pairs.

2. > S'adresser à toutes les familles quels que soient la situation familiale, le milieu social, l'environnement, le lieu de résidence, la présence d'un handicap ou les références culturelles: les interventions de soutien à la parentalité doivent être accessibles à toutes les familles, sur tout le territoire, dans une perspective universaliste, tout en prenant en compte la singularité de chaque parent.

3. > Accompagner les parents en intégrant dans cette démarche toutes les dimensions et l'ensemble du contexte de la vie familiale, pour le bien-être de l'enfant et des parents eux-mêmes, et quel que soit l'âge de l'enfant.

4. > Proposer un accompagnement et un soutien dès avant l'arrivée de l'enfant et jusqu'à son entrée dans la vie adulte : agir tôt permet de prévenir, anticiper et mieux repérer les situations de vulnérabilités ou les difficultés.

5. > Respecter les principes d'égalité entre les femmes et les hommes dans la parentalité et au sein de la sphère familiale : les actions de soutien à la parentalité et l'accompagnement des parents veillent à ne pas véhiculer de stéréotypes sur les relations entre parents ou entre les enfants.

6. > Quelles que soient les configurations familiales, permettre à chaque parent d'occuper, dans la mesure du possible, sa place dans le développement de l'enfant. En outre, et parce que les parents ne sont pas les seuls impliqués dans le quotidien des soins et de l'éducation des enfants, d'autres personnes ressources dans l'environnement familial peuvent être concernées par les actions de soutien à la parentalité: grands-parents, beaux-parents, familles recomposées...

7. > Proposer des interventions diverses (collectives ou individuelles, dans des lieux dédiés, itinérants ou au domicile...) accessibles à toutes les familles sur l'ensemble du territoire et respectueuses des principes de neutralité politique, philosophique, et confessionnelle : les services, ressources et modes d'action variés mis à disposition des familles sont tous légitimes dès lors qu'ils répondent à un besoin identifié et qu'ils explicitent les approches et objectifs qui les sous-tendent. Ils s'inscrivent dans une démarche d'évaluation pensée en amont et qui intègre la temporalité nécessaire à l'établissement d'un lien de confiance. Les parents y sont associés comme ils le sont à la définition des actions.

8. > Garantir aux personnes qui recourent à une action de soutien à la parentalité **que les bénévoles ou professionnels qui interviennent dans ce cadre: ont une compétence ou bénéficient d'une formation dans ce domaine; et disposent de temps de partage d'expérience et d'analyse des pratiques.**

Cette charte établit les principes applicables aux actions de soutien à la parentalité en application de l'article L. 214-1-2 du code de l'action sociale et des familles.

Charte nationale d'accueil du jeune enfant

10 grands principes pour grandir en toute confiance

1 Pour grandir sereinement, **J'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation** ou celle de ma famille.

2 **J'avance à mon propre rythme** et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. **J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace** pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités.

3 Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. **Je me sens bien accueilli quand ma famille est bien accueillie**, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache.

4 Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, **J'ai besoin de professionnels qui encouragent avec bienveillance** mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir.

5 Je développe ma créativité et **J'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles**. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels.

6 **Le contact réel avec la nature** est essentiel à mon développement.

7 **Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles**, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnels qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité.

8 J'ai besoin d'évoluer dans un **environnement beau, sain et propice à mon éveil**.

9 Pour que je sois bien traité, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. **Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger** entre collègues comme avec d'autres intervenants.

10 **J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées** et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents.



Cette charte établit les principes applicables à l'accueil du jeune enfant, quel que soit le mode d'accueil, en application de l'article L. 214-1-1 du code de l'action sociale et des familles. Elle doit être mise à disposition des parents et déclinée dans les projets d'accueil.